

Votre Communauté de Communes en bref ...

Depuis le 1^{er} Décembre 2018, les services administratif, urbanisme, habitat, tourisme et économie de la communauté, sont regroupés dans les locaux de l'ancienne Manufacture des Tabacs (17 avenue du 11 Novembre à Aiguillon)

Vous pouvez joindre ces services par téléphone au 05.53.79.81.15 ou par mail à l'adresse secretariat@ccconfluent.fr

Aménagement de l'Espace

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la communauté est devenue compétente en matière de planification. Elle a ainsi repris les procédures en cours d'élaboration ou de révision des PLU sur l'ensemble de ses communes membres.

A ce jour, les PLU suivants ont été approuvés le 11 Juillet 2018 :

- Aiguillon
- Lagarrigue
- Port-Ste-Marie

D'autres PLU sont en cours de procédure sur les communes d'Ambrus, Bazens, Clermont-Dessous, Damazan, Puch d'Agenais, Razimet, Saint-Pierre de Buzet, Cours, Granges-sur-Lot, Lacépède, Laugnac, Lusignan-Petit, Madaillan, Montpezat d'Agenais, Prayssas, St-Sardos et Sembas.

Economie

Un bureau d'information à destination des entreprises a été créé au cœur de la ZAE de la Confluence à Damazan.

Les entreprises souhaitant s'implanter sur la ZAE de Damazan peuvent appeler le **n° Vert 0.805.38.38.47** pour obtenir toutes les informations nécessaires.

Pour toutes autres demandes, contacter le pôle économie au 05.53.79.81.15

Tourisme et Animations

De nombreuses actions ont été menées durant la saison estivale 2018 par le pôle tourisme, telles que : balades paysagères, création de la Mobil'OT qui a été présente sur l'ensemble des manifestations du territoire, bourse locale aux dépliant...

En raison des travaux qui seront réalisés par la commune d'Aiguillon sur le bâtiment occupé par le Point Info, ce dernier sera déplacé pour la prochaine saison estivale.

Vous pouvez contacter le service au 05.53.88.95.85

Habitat

La communauté s'est engagés dans une démarche de transition énergétique. Un programme d'actions TEPOS (territoire à énergie positive) a été mis en place, qui bénéficie d'un soutien technique et financier de l'ADEME et de la Région Nouvelle Aquitaine.

C'est ainsi qu'un « GUICHET UNIQUE » de l'habitat et de l'énergie a été mis en place. Celui-ci apportera des réponses aux administrés sur les questions relatives aux économies d'énergie, mais aussi de rénovation de l'habitat.

Quelque soit le projet, contactez le GUICHET UNIQUE au 0.805.38.38.47

GEMAPI

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) a été transférée par l'Etat à la Communauté avec effet du 1^{er} janvier 2018.

A ce titre, la Communauté de Communes doit produire avant le 31 Décembre 2021 les études qui définiront les systèmes d'endiguement permettant la prévention des inondations.

Le financement de ces études et de certains travaux au niveau des ouvrages existants est assuré par une taxe GEMAPI qui a été mise en place par la Communauté et qui est calculée par les Services Fiscaux.

Action Sociale

Au titre de cette compétence, la Communauté assure :

- La gestion du Relais d'Assistantes Maternelles ; un emploi à temps partiel (mi-temps) a été pourvu depuis le 1^{er} Juillet 2018 apportant un renfort à l'animatrice en poste
- Un soutien financier aux associations d'aide à domicile pour les personnes âgées
- La prise en charge financière de l'apprentissage de la natation au profit des élèves de cycle 2 (CP et CE1) des écoles du territoire

Interventions techniques

Les services de la Communauté assurent l'entretien des 529 km de voies communales du territoire.

L'entretien des 1 058 km d'accotements a été confié, cette année, à des entreprises.
